Prise en charge de la prévention des chutes de la personne âgée par le pédicure-podologue libéral

par : Bertrand Aupicon , Geoffrey Citron, Roxane Agius

CONTEXTE

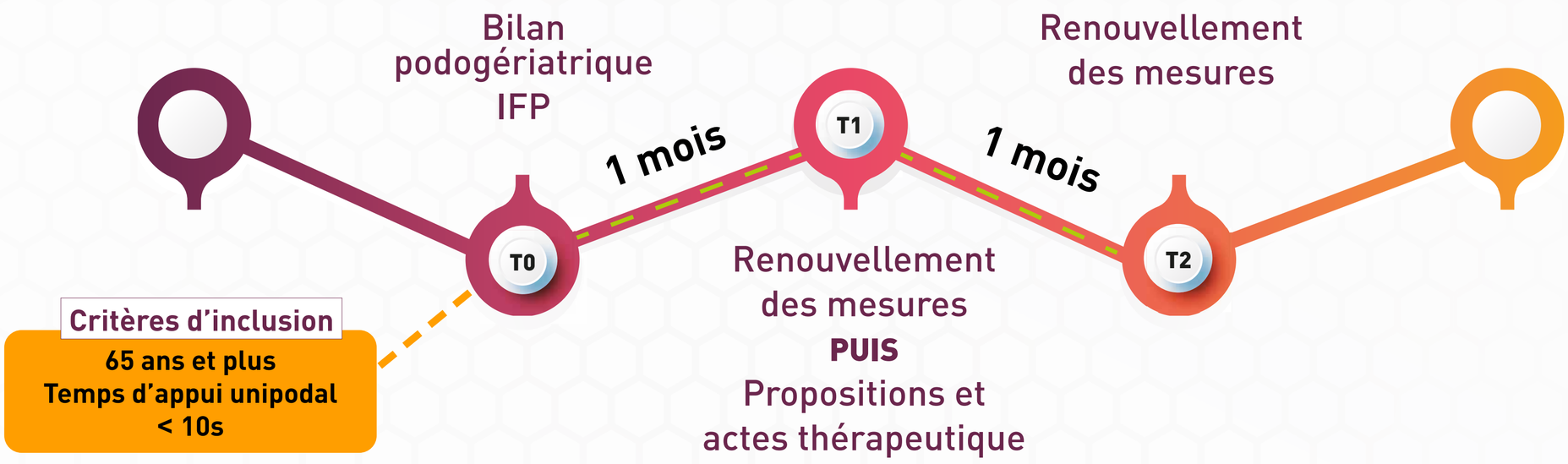
Recommandation HAS : “Le pied de la personne âgée : approche médicale et prise en charge de pédicurie-podologie”.

France : 450 000 chutes chez les plus de 65 ans dont plus de 9000 mortelles (HAS).

Objectif

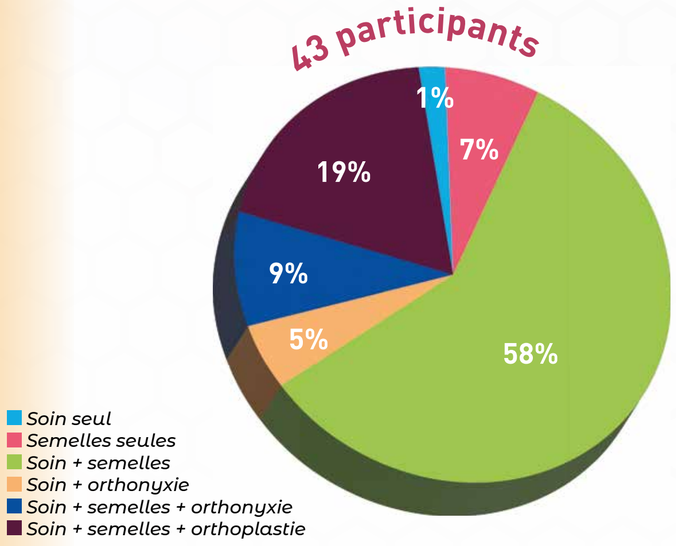
Mettre en évidence le rôle du pédicure-podologue (PP) libéral dans la prévention des chutes de la personne âgée et de lui permettre d’évaluer l’efficacité de sa prise en charge au travers d’indicateurs issus d’un bilan podogériatrique élaboré pour l’étude.

MÉTHODE

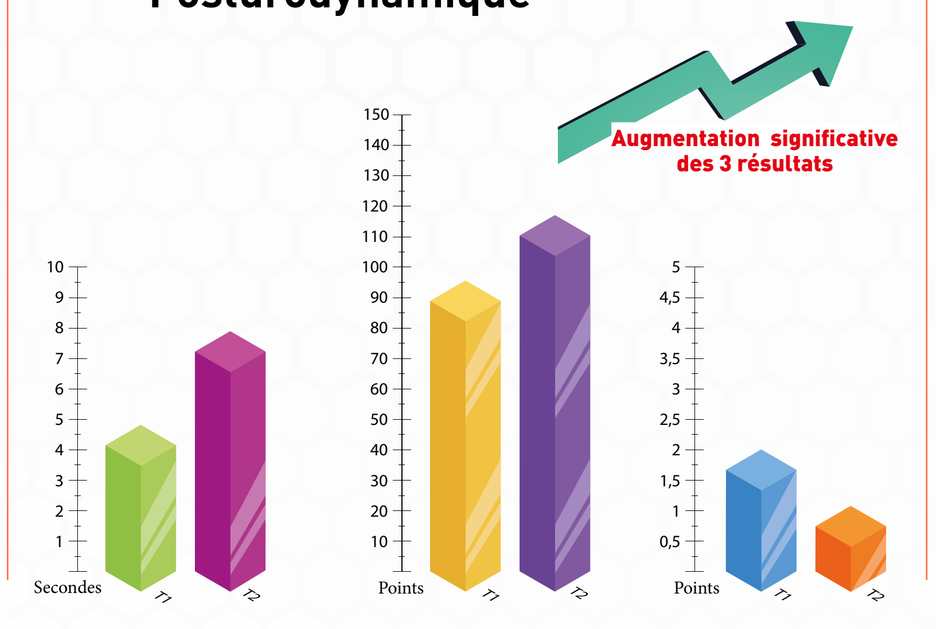


RÉSULTATS

Répartition des propositions thérapeutiques



Temps d’Appui Unipodal + IFP + Posturodynamique



Walking and talking + Romberg modifié + FRT

Walking and talking	pas d’effet significatif
Romberg modifié	augmentation significatif
FRT	pas d’effet significatif

DISCUSSION

Effet positif de la prise en charge PP libéral sur 4 des 6 indicateurs liés aux facteurs de risques de chute de la personne âgée.

Mise en place d’un bilan podogériatrique applicable facilement en cabinet libéral, étudiant des facteurs.



« POUR ALLER PLUS LOIN »:

Étudier spécifiquement chaque type de traitement sur un plus grand nombre de sujets.

Réalisation : www.bealexia.fr